
Les friches urbaines : un atout d'aménagement urbain ? Abandon, usages et modes de gestion

Larbi Belouadi*¹

¹Université de Saïda, Laboratoire EGEAT, Université d'Oran2 – Algérie

Résumé

L'urbanisation de la ville de Saïda a laissé des bâtiments désaffectés et des espaces inconstructibles devenus inadaptés aux nouvelles formes du développement urbain. À l'abandon, ces espaces ont souvent fait l'objet d'utilisations inappropriées voire informelles sans ou avec l'accord, plus ou moins tacite, des pouvoirs publics. À la longue, ces usages ont pris dans certains cas des formes extrêmes comme le squat, décharge sauvage, souk informel, bidonville... reflétant ainsi les contradictions du développement urbain. Portant, ces sites de part leurs atouts urbains (localisation, potentiel foncier, visibilité) peuvent jouer un rôle incontrôlable en matière de renouvellement urbain. La réorientation de la politique urbaine, notamment la loi n° 06-06 du 20 février 2006, portant orientation de la ville, incite désormais à accorder toute sa place au paysage et à l'environnement dans les démarches d'élaboration des études d'urbanisme. Ainsi, la mise en valeur environnementale des enclaves et des friches urbaines à l'abandon est fortement encouragée pour l'amélioration de l'environnement urbain. Ces espaces vitaux jouent un rôle-clé dans une perspective de renouvellement urbain favorisant l'approche paysagère tout à fait adaptée aux contraintes des sites. Afin de promouvoir un urbanisme paysager de nature à conforter la ville par la promotion d'un développement durable, les espaces proscrits à l'urbanisation, les espaces frappés de servitudes et les espaces impropres à la construction peuvent être valorisés dans le cadre d'opérations d'aménagement environnementale. A travers le cas de Saïda, ville moyenne de l'Ouest d'Algérie, l'article tente d'analyser, d'une part, les formes d'abandon et les mécanismes d'appropriation des friches par les nouveaux usagers et d'autre part, les modes de reconquête urbaine et de gestion mis en œuvre par les pouvoirs publics afin de montrer comment certains de ces espaces après un traitement paysager ont acquis un statut à part entière dans le paysage urbain alors que d'autre en attente d'action de requalification urbaine, leur intégration planifiée dans le processus d'aménagement urbain favorisant l'approche paysagère peut provoquer une mutation positive à travers une offre cohérente en matière de rattrapage des besoins en espaces verts par exemple.

Mots-Clés: friche urbaine, ville, urbanisation, aménagement, requalification, pratiques informelles, pouvoirs publics.

*Intervenant